

## Vente des quartiers version DOTC 94 **La plupart des rouleurs écartés !**

Pas de cohérence, pas de cohésion sociale, l'appréciation prise en compte pour la vente des quartiers de mars sera l'appréciation N-2. Même si les rouleurs réunissent toutes les conditions nécessaires à la date du 15 mars, cette décision de la DOTC ne leur permet plus de participer. **Cette décision unilatérale, sans concertation** écarte de fait tous les agents appréciés « B » la 1<sup>ère</sup> fois : **Quel beau message d'intégration au sein de l'entreprise !**

La CFDT réitère son exigence de respect du texte RH d'octobre 2013 et des conditions pour participer à la vente.

La CFDT reste extrêmement soucieuse des conditions de travail et d'intégration des agents qui débutent à la distribution du courrier. Cette décision va imposer aux rouleurs d'aller bien **au delà des 12 mois nécessaires** avant de pouvoir devenir titulaire de quartier.

Quelle cohérence avec l'esprit et la lettre des règles définies par...La Poste ? Aujourd'hui les jeunes, et demain, tout le monde ? On peut légitimement se poser la question !

### **La politique du tout ou rien, c'est pas notre rayon !**

Sur ce dossier, mais sur beaucoup d'autres actuellement, nous dénonçons l'absence totale de dialogue social et encore moins de négociation.

La CFDT ne restera pas muette sur des sujets aussi importants que la vente des quartiers à la distribution. Les absences de perspectives pour tous nos collègues débutants et encore plus pour les apprentis et contrat Pro dont le CDI ne sera pas généralisé cette année est inacceptable et contraire aux intérêts même de La poste.

### **Période compliquée, efforts demandés, droits revus à la baisse...**

Des efforts importants sont demandés à l'ensemble des postiers et postières et voilà qu'en plus de tous ces efforts, la liste vient d'avoir un **BONUS** en prime : Pour toi, la vente des quartiers, c'est pas possible car je viens de me rendre compte que tu as bien la note B, l'ancienneté requise à la Poste et au bureau mais moi, je me dis que finalement c'est moi qui décide et je fais le choix de te laisser rouleur...**Circulez, y'a rien à voir !**

**Effectivement, en termes de mesure discriminatoire et de recherche de motivation pour ses agents, il faudra repasser...**

**Voilà que l'injustice l'emporte sur la raison et en guise de remerciement pour l'ensemble des acteurs de la distribution, notre DOTC prend le pari de donner comme seul avenir à nos facteurs, roule...roule...Les voyages forment la jeunesse !!!** Nous aurions préféré à cette ineptie, ce raisonnement de bon sens : Afin de faire baisser les réclamations, les trop nombreux turn-over dans les équipes, maintenir les objectifs qualitatifs et l'amélioration de la qualité de service, nous permettons à ses facteurs de se stabiliser ainsi que leurs équipes pour répondre aux nombreux objectifs départementaux et nationaux !

**POSTIERS et POSTIERES du 94, la CFDT soutient votre  
action pour faire respecter vos DROITS !**